

BOULOGNE-SUR-MER

RELIGION

En quête d'argent, l'Église catholique incite plus de fidèles à donner

Le diocèse d'Arras lance la campagne du denier du culte. Sans subvention pour son fonctionnement, il ne peut compter que sur la générosité des croyants... qui baisse

À SAVOIR

• **Ressources.** Le denier du culte, appelé dorénavant denier de l'Église, permet de faire fonctionner l'Église en général.

• **Sensibilisation.** Chaque année, l'Église organise une campagne de communication pour appeler aux dons.

• **Baisse.** Depuis l'an passé, le denier de l'Église connaît une sensible diminution.

Mobiliser les fidèles, c'est une nécessité pour que l'Église puisse faire face à ses charges. Rien que sur le diocèse d'Arras, les charges de personnel et d'immobilier représentent plus de 8,7 millions d'euros. L'Église ne reçoit pas de subvention et ne peut compter que sur ses bienfaiteurs du département. Des donateurs vieillissants et qui se font de moins en moins nombreux au fil des années. L'an dernier, sur le département, l'église a perdu 9 % de ses donateurs pour le denier, soit 2 000 personnes. Un manque à gagner qui se chiffre, pour le denier de l'Église, principale ressource pour le diocèse devant les quêtes, à 144 000 euros en un an, soit 5 % de moins !

« La plus grosse inquiétude, c'est que jusqu'à présent, nous avons réussi à endiguer la baisse du nombre de donateurs avec une hausse moyenne du montant des dons, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui, nos ressources



Monseigneur Jaeger, évêque d'Arras, a présenté la campagne du denier du culte avec l'économiste du diocèse, Lionel Delcroix.

baissent », commente Lionel Delcroix, économiste du diocèse. Autre inquiétude, le changement de l'ISF. « On ne sait pas comment les donateurs vont réagir. On a déjà perdu 20 % des dons de l'ISF en un an. Heureusement si l'on peut dire, ça ne représente que 8 % de la collecte. »

L'Église tente de compenser en développant les dons en ligne et les prélèvements mensuels. « Le don moyen en ligne est plus élevé que par chèque. C'est plus facile de demander 20 euros par mois que de faire un chèque de 240 euros », poursuit Lionel Delcroix.

« On n'est pas le diocèse le plus riche de France mais on n'est pas le plus pauvre non plus », relativise Monseigneur Jean-Paul Jaeger, l'évêque d'Arras. Le diocèse peut en effet compter sur d'autres sources de revenus importantes, parfois presque uniques en France (lire ci-des-

122,90

Le montant moyen du don pour le denier du diocèse d'Arras pour l'année 2017. C'est mieux qu'en 2016. Le montant moyen était de 115,80 euros

sous).

Pour tenter de contenir l'hémorragie, le diocèse s'est lancé dans le marketing direct pour inciter les fidèles à donner pour le denier et aller contre un constat étonnant : en France, la moitié des personnes qui vont à la messe ne donnent pas au denier de l'église.

4 MILLIONS D'EUROS POUR LA MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ

Autre enjeu des années à venir, la mise en accessibilité des bâtiments paroissiaux, qui pourrait coûter cher dans le budget du diocèse. Des études la chiffrent à quatre millions d'euros. Parfois les montants sont tellement importants que les bâtiments sont ou seront mis en vente. Sans compter, les presbytères vides qui sont aussi vendus pour faire entrer des revenus dans les caisses. L'argent ainsi récupéré permettra de faire les travaux et d'entretenir les 54 églises – « nous sommes le diocèse champion de France pour le nombre d'églises que nous possédons. Beaucoup ont été construites par les compagnies minières, puis récupérées par le diocèse à leur fermeture » – et les nombreux bâtiments des différentes paroisses qui possèdent le diocèse. ■ C.D.

QUESTIONS A...



ANNICK
POULAIN
RESPONSABLE
DENIER ÉGLISE

« Il faut sensibiliser les fidèles ! »

Qu'est-ce que le denier de l'Église ? L'Église a besoin de ressources pour vivre. Elles sont multiples et proviennent notamment du denier de l'Église, par les intentions de messes, par les

offrandes aux grandes cérémonies et les quêtes du dimanche.

Observez-vous également une baisse des dons ?

En 2016, nous avons remarqué une augmentation de la collecte pour une diminution du nombre de donateurs. En 2017, nous devons faire face à une baisse de la collecte et de nouveau (-9 %, ndr) une diminution des donateurs. Il faut savoir que le denier de l'Église représente un quart des ressources totales. Pour le département, ça équivaut à 25 % des ressources. Forcément, une baisse du denier de l'Église a un

impact sur l'ensemble de nos ressources. C'est triste car on ne fait pas vivre l'Église en général.

Qui participe au denier de l'Église ?

Nous avons observé que 76 % des donateurs étaient des retraités. On remarque également que les jeunes, même s'ils sont moins nombreux, apportaient en général un don important.

Est-ce que l'Église est en péril ?

Nous avons le nombre de prêtres pour le nombre de fidèles. Ce qui est gênant, c'est de fermer des églises. Il faut sensibiliser les fidèles au denier de l'Église.

FOCUS

L'Église lance sa campagne pour récolter le denier

Foi, amour et espérance. C'est autour de ces mots clés que le diocèse d'Arras espère une mobilisation de ses donateurs. « Nous ne recevons aucune subvention », rappelle Monseigneur Jaeger. Pour faire vivre ses 196 prêtres, 62 diacres, trois séminaristes et 125 laïcs, l'Église ne peut compter que sur la générosité des croyants. Elle passe par différents canaux. Si le denier de l'Église peut représenter 80 % des ressources de certains diocèses (40 % au niveau national), sa part n'est que de 28 % chez nous. Pourtant, le diocèse mobilise plus de 600 bénévoles qui distribuent les enveloppes dans leurs paroisses. Pour compenser, le département est champion de France pour les offrandes de messe, ces dons que l'on fait pour une prière particulière en faveur d'une personne. Ils ont permis de faire rentrer 1,89 million d'euros, des sommes reversées aux prêtres. Le diocèse d'Arras a aussi pu compter en 2017 sur 883 919 euros de casuel, ces dons faits lors des mariages ou baptêmes, 2,29 millions d'euros de quêtes et 568 269 euros récoltés dans les troncets. Cet argent lui permet de faire face à ses charges : 6,7 millions d'euros pour payer le personnel et 2 millions d'euros pour l'entretien des biens immobiliers. ■